GROUPE SAINT MICHEL CENTRE DE FORMATION

BTS PI
Professions Immobilières

LA FORMATION

Le BTS Professions Immobilières désigne un diplôme de type Brevet de Technicien Supérieur, de niveau Bac + 2 (Niveau 5), délivré sous l'autorité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche publié sur le site de France Compétences en date du 15/12/2023, délivrant 120 crédits ECTS - RNCP 38380.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le/La titulaire du BTS Professions immobilières exerce ses activités au sein d'agences immobilières, d'organisation d'HLM, des sociétés de promotion-construction, d'offices notariaux, de cabinets d'administration de biens, d'entreprises ou collectivités qui gèrent leur patrimoine immobilier.
Il/elle peut occuper ses fonctions dans les domaines :

- De la transaction immobilière en assurant le conseil et l'interface entre le vendeur et le demandeur d'un bien immobilier,
- De la gestion de copropriété en assurant les fonctions de syndic de copropriété,
- De la gestion locative en exerçant les fonctions de conseiller en location, chargé d'attribution ou gestionnaire locatif, social ou privé.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

De 16 à 29 ans révolus, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
Sans restriction d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou étant reconnu sportif de haut niveau.
Titulaire d'un Bac ou d'un diplôme de niveau Bac (Niveau 4).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Admission après étude du dossier de candidature* et entretien de motivation.

Bénéficier d'un contrat en alternance.

Inscription entre avril et novembre.

Entrée en formation en septembre.

**Parcoursup, dossier de candidature disponible sur internet*

PROGRAMME DE FORMATION

Bloc 1 : Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location

Commercialisation du bien pour une vente ou une location
Accompagnement du client acquéreur, vendeur, bailleur et locataire
Suivi administratif et financier
Dynamisation et personnalisation de la relation client

Bloc 2 : Administration des copropriétés et de l'habitat social

Présentation d'une copropriété
Gestion administrative, du personnel et de la comptabilité
Gestion des contentieux
Accès au logement social

Bloc 3 : Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique

Information du client sur les incidences du changement climatique
Accompagnement du client lors des opérations de travaux
Prise en compte de la politique d'aménagement du territoire

Bloc 4 : Construction d'une professionnalité dans l'immobilier

Prise en compte de l'ensemble des modules d'enseignement afin de concevoir des fiches projets en lien l'activité professionnelle

+ Environnement juridique et économique des activités immobilières

Appréhender l'environnement des activités du secteur de l'immobilier
Identifier le cadre juridique des activités immobilières
Caractériser le marché de l'immobilier
Contribuer au développement d'une activité immobilière

+ Culture générale et expression

Développer ses capacités de communication écrite et orale, améliorer la qualité de la rédaction, savoir analyser et synthétiser des documents.

+ Langue vivante étrangère : anglais

Renforcer la pratique de l'anglais, acquérir le vocabulaire professionnel, être capable de comprendre et d'échanger dans des situations de travail.

MODALITÉS DU PARCOURS

- **Durée de la formation**
  2 ans - 1350 heures
- **Type de contrat**
  Apprentissage uu contrat de professionnalisation
- **Rythme de l'alternance**
  2 jours en centre de formation
  3 jours en entreprise
  * 1 semaine par mois soit en formation soit en entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par des professionnels du secteu, des conférenciers et consultants spécialisés qui vous accompagnent tout au long de la formation et de façon individualisée :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas, mises en situation, projets de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôles de connaissances réguliers
- Suivi et évaluation des dossiers professionnels
- BTS blancs écrits et oraux
- Evaluations finales sous forme d'oraux et d'écrits

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Agence immobilière
- Organisme HLM, bailleur social
- Société de promotion-construction
- Office notarial
- Cabinet d'administration de biens (syndicat de copropriété...)
- Entreprise ou collectivité qui gère leur patrimoine immobilier
- Constructeur de maisons individuelles

TARIF DE LA FORMATION

Coût de la formation : 8430,00€.

Pas de frais de formation pour l'alternant, (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil.

Pas de frais d'inscription pour les candidats.

Métiers visés

- Négociateur immobilier
- Gestionnaire de biens locatifs
- Chargé d'administration de biens immobiliers pour le compte de propriétaires privés ou institutionnels
- Gestionnaire de copropriété, assistant administratif dans un syndic de copropriété
- Chargé de gestion administratives, comptables et techniques d'immeubles en copropriété
- Prospecteur foncier
- Administrateur de biens
- Chasseur immobilier
- Responsable d'agence

INDICATEURS DE RÉSULTATS

2023/2024 — 60%

2024/2025 — 70%

2025/2026 — 64%

Et après ?

- Insertion professionnelle,
- Licence professionnelle, niveau 6 dans le domaine de l'immobilier*
- Cursus dans les Ecoles Spécialisées dans les métiers de l'immobilier*
  - BACHELOR Conseiller en investissements immobiliers,
  - BACHELOR Gestionnaire de parcs immobiliers,
  - BACHELOR Responsable de programmes immobiliers.

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier par les institutions en charge des parcours visés.

Le centre de formation Saint Michel s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées.
Contactez nous pour plus d'informations :
referent-handicap@groupesaintmichel.fr

39 rue Martin Peller - 51100 Reims
03 26 77 62 86
www.groupesaintmichel.fr
secretariat.cf@groupesaintmichel.fr

GROUPE SAINT MICHEL REIMS